

CDIP
Par son Secrétaire général
Monsieur Hans Ambühl
Zähringerstrasse 25
Postfach 5975
3001 BERNE

Réf. : FB-nt-211.12.02

Martigny, le 30 décembre 2002

Prise de position sur les

« Recommandations du groupe d'experts pour la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants de la scolarité obligatoire et du degré secondaire II dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC ».

Le SER vous remercie de l'avoir consulté. Il s'est déjà exprimé par la voix du soussigné, en particulier au sein de la COMETE et du Conseil de la coordination, mais également lors du Hearing du 3 septembre dernier à Berne.

Pt 2 : Principes

Le SER se déclare d'accord avec les principes énoncés. Ils semblent s'inscrire dans le choix de la meilleure voie possible pour une intégration rapide des TIC dans l'enseignement. Ces principes néanmoins nous semblent arriver quelque peu tardivement, la plupart des cantons ayant déjà élaboré des concepts.

Nous tenons également à souligner qu'il faut intégrer à cette formation les aspects des médias et de l'image dans leur ensemble.

De plus, il convient de déclarer ici que les personnels enseignants et les enfants des degrés préscolaires doivent impérativement être mieux intégrés à cette mise en œuvre. Il suffit de constater ce qui se fait depuis de nombreuses années dans ce domaine en France et au Québec pour mesurer l'importance de la précocité en la matière.

Pt 3 : Objectifs et contenus

Remarque générale :

Le SER s'élève avec violence sur les disparités constatées au niveau des principes de formation différents selon les ordres d'enseignement. La mise en place des TIC à l'école doit être l'occasion de réaliser l'unité de vue, la vision commune des enseignants, quels que soient leur degré d'enseignement, leur formation initiale et leur origine. La présentation en tableaux ne se justifie donc pas.

3.1 La différenciation constatée entre degrés secondaires et degrés enfantins et primaires concernant la mise en place de sites Internet ne se justifie nullement. En effet,

actuellement un nombre considérablement plus grand de classes issues des degrés enfantins et primaires dispose déjà d'un site Internet ! De même, pourquoi prôner l'utilisation par le maître / la maîtresse d'abord, puis attendre le sec I pour que l'élève utilise les TIC ?

Il conviendrait de concevoir une série d'objectifs en mesure d'assurer une coordination verticale effective entre les divers degrés d'enseignement. Il nous paraît très important que les jeunes enfants puissent dès que possible accéder aux outils informatiques, sous le contrôle et la surveillance des adultes évidemment.

Le SER salue la volonté de mise en place de l'alternance théorie-pratique au travers de la formation initiale et de la formation continue. Au vu de la rapidité d'évolution des outils informatiques, la formation continue est un passage obligé pour maintenir un haut niveau de connaissances. Il est donc difficile, voire inutile, d'établir des distinctions trop grandes entre les deux types de formation.

Nous ne comprenons pas bien ce qui est entendu par « plate-forme virtuelle pour l'enseignement ». Il conviendrait selon nous de mieux expliciter la chose.

3.2 Seule la différenciation entre l'école professionnelle et les écoles de maturité et de degré diplôme semble se justifier.

3.3 Les objectifs peuvent rester les mêmes, néanmoins au moment où l'on parle de plus en plus d'intégration, on se doit d'y ajouter les paramètres relatifs aux handicaps et aux effectifs de façon plus ciblée.

Pt 4 : Mesures organisationnelles

La nécessité d'ajuster les certifications au niveau international se justifie, certes, mais c'est au prix d'une surcharge dont les étudiants et enseignants se passeraient bien. Ainsi la constitution d'un portfolio constitue-t-elle une tâche bureautique supplémentaire. Par ailleurs, un effort dans le domaine de la reconnaissance des équivalences permettrait d'éviter des déconvenues nombreuses déjà constatées maintenant.

Pt 5 : Aspects méthodologiques de la formation

Outre l'aspect important, selon nous, de disposer d'une unité plus grande dans ce domaine au-travers de lignes fortes, il convient de s'assurer préalablement des enveloppes financières considérables qu'une telle mise en œuvre sous-entend. L'idée de travailler par projets est bien dans la ligne (le trend) actuelle. De même nous saluons la volonté de faire passer l'idée d'apprendre par les TIC. Un aspect ne doit pas être négligé, celui qui consiste à former les enseignants et les enfants à la critique vis-à-vis des médias en général et pas seulement des TIC. Il conviendra également d'établir et de vérifier les ancrages nécessaires avec le PECARO (pour la Romandie).

Pt 6 : Réseaux de compétence en ICT organisés sur le plan régional

Le SER salue la volonté de créer et/ou utiliser des réseaux de compétence, mais tient également à insister sur le fait qu'il convient de s'assurer que les conditions de travail (décharges, etc.) sont mises en place de façon satisfaisante avant la constitution desdits réseaux.

Reste qu'ici aussi de nombreux projets ont démarré, ou sont en passe de démarrer, dans différents cantons. Il conviendrait d'éviter les doublons rapidement.

Pt 7 : Réalisation

Selon nous, ce point devrait être le premier de la liste. En effet, il est illusoire de persister à croire que les enseignants peuvent continuer longtemps encore à assumer la double et lourde tâche de l'enseignement et de la réparation ou de la mise à jour des outils, comme c'est encore trop souvent le cas. Il convient donc de mettre en place très rapidement les moyens et les personnels nécessaires au maintien du matériel informatique, à tous les niveaux. La mise en place du soutien technique indépendant est donc selon nous de première urgence.

Pour le SER :
Francis Baour, Vice-président